



COMPTE RENDU DE LA REUNION DU BUREAU EXECUTIF

Date : 08 Juillet 2025

Lieu : Présentiel et téléconférence (ZOOM)

Heure de début : 10 h 28 mn **Heure de Fin :** 14 h 10 mn

OBJET

Compte rendu de la réunion du Bureau Exécutif

Présents	Copie pour information
<ul style="list-style-type: none">- Dr. ADJAFI Danielle- Dr. BOGUIFO Charles- M. GUEHI L. Filbert- Dr. OUATTARA Sanga M.- Dr. GBANE Anzata- Mme YAPI Dorothée- M. ADIKO Loïc- M. ADJE Morel- Bénéficiaires Principaux- Membres du CSS	<ul style="list-style-type: none">▪ Membres du Bureau Exécutif▪ Équipe Pays Fonds Mondial▪ Membres du CCM Côte d'Ivoire
Membres Absents :	
- Dr KAMARA ALLATIN	

ORDRE DU JOUR

La réunion du Bureau Exécutif du mois de juillet 2025 a été élargie aux Bénéficiaires Principaux et aux membres du CSS et s'est tenue aussi bien en présentiel que par visioconférence.

Elle a été présidée par Dr. Danielle ADJAFI, Présidente du CCM-Côte d'Ivoire qui a remercié tous les membres pour leur participation et a situé le contexte de la rencontre. Elle a fait noter qu'à la suite de la suspension des financements du Gouvernement Américain, l'Équipe Pays du Fonds mondial a informé l'Etat de Côte d'Ivoire à travers le CCM Côte d'Ivoire de la diminution de l'enveloppe de la subvention GC7.

Suite au courrier du 27 juin 2025 notifiant la nouvelle enveloppe, une rencontre a été organisée par le bureau à laquelle ont pris part les bénéficiaires principaux pour avoir un consensus sur les nouveaux montants communiqués.

A sa suite, le secrétaire permanent a présenté l'ordre du jour suivant :

Ordre du jour

1. Présentation nouvelle allocation GC7 + Echanges
2. Etat de mise en œuvre financière de la subvention GC7 et Principaux défis par PRs.
3. Echanges / Consensus sur la nécessité d'ajustement ou non des nouveaux montants
4. Prochaines étapes
5. Divers

1- Présentation nouvelle allocation GC7 + Echanges

Le secrétaire permanent a présenté les nouvelles allocations en définissant le contexte et les activités préliminaires qui se sont déroulées. Il s'est agi pour les PRs sur la base d'un canevas bien défini de mettre en pause, certaines activités conformément aux orientations ci-dessous :

Les lignes budgétaires des subventions ont été classées en trois catégories, conformément aux orientations de la lettre du Fonds mondial adressée aux PR :

À maintenir - Aucun changement

- Budgets HPMT
- Fonds de contrepartie et fonds de subvention associés (Droits humains et renforcement des systèmes communautaires)
- Fonds ANON (Financement d'autres bailleurs autre que le Fonds mondial)

À maintenir avec des gains d'efficacité

- Réduire la fréquence de certaines activités (supervisions)
- Réduire la portée des activités pour se concentrer sur les zones géographiques pertinentes
- Réduire le nombre de participants aux ateliers et supervisions

À suspendre

- Ne pas mettre en œuvre certaines activités (ex. : formations ou ateliers non essentiels)

Cet exercice avait pour objet principal de ralentir les décaissements aux fins d'assurer la continuité de la GC7.

Cette phase a été suivie de la réception de la nouvelle enveloppe de la GC7 ci-dessous présentée :

Grant name	Current grant amount	New indicative grant amount
CIV-C-ACI	32,515,365	30,108,627
CIV-H-MOH	49,072,752	44,082,724
CIV-M-MOH	85,798,196	76,580,786
CIV-M-SCI	37,562,023	34,425,008
CIV-S-MOH	26,698,944	25,566,734
CIV-T-MOH	12,025,223	10,770,761
Total	Current allocation amount: 243,672,503	Reduced allocation amount: 221,534,640

Il a fait noter que cette répartition tient compte du taux d'absorption et du niveau de mise en œuvre des activités.

Suite à la communication des montants, le CCM Côte d'Ivoire aura un délai de deux semaines pour s'approprier, échanger avec les principaux acteurs et transmettre sa décision au plus tard le 14 Juillet. Par ailleurs il devra coordonner les sessions de travail de la re-priorisation avec tous les acteurs.

Dans ce contexte, le CCM Côte d'Ivoire sur la base d'un outil préétabli a organisé la rencontre avec les PRs pour faire le point des engagements financiers des subventions et les principaux défis à relever.

2- Etat de mise en œuvre financière de la subvention GC7 et Principaux défis par PRs.

Le Secrétaire Permanent a ouvert les séries de présentations en rappelant la démarche actuelle de redéfinition des priorités programmatiques dans le cadre du financement des activités liées aux trois maladies. L'accent a été mis sur l'importance de l'alignement stratégique dans l'allocation des ressources ; il a ensuite laissé la place à chaque PR afin de faire une présentation.

Cette importante rencontre a permis aux Bénéficiaires Principaux de présenter chacun, (i) l'état financier de la subvention au 30 Juin 2025 et (ii) les principaux défis pour la suite de la mise en œuvre des subventions.

Après les présentations, les échanges ont principalement porté sur les modalités de concertation entre les PRs (bénéficiaires principaux) en vue d'un éventuel réaménagement budgétaire.

Il a été rappelé que les activités actuellement mises en pause le resteront, sauf en cas d'obtention d'un avis de non-objection du Fonds mondial.

RECOMMANDATIONS

Au CCM Côte d'Ivoire

- Solliciter l'équipe pays du Fonds mondial pour l'organisation d'une session d'orientation. Cette session permettra aux acteurs impliqués d'obtenir des éclaircissements et de disposer de toutes les informations pertinentes.
- Se rapprocher de l'Equipe Pays du Fonds mondial pour s'accorder sur la période de transmission des PU vu la période de priorisation.

3- Echanges / Consensus sur la nécessité d'ajustement ou non des nouveaux montants

À l'issue des échanges entre les Bénéficiaires Principaux et le Bureau Exécutif du CCM, il a été convenu que les montants transmis par le Fonds mondial seront maintenus sans modification.

Par ailleurs, les mesures de mitigation et de changement de paradigmes ont fait l'objet de consensus. Entre autres, (i) l'intégration des services, (ii) la mutualisation des outils la nécessité d'une synergie entre les acteurs publics et communautaires pour la mise en œuvre des interventions, (iii) davantage d'implication des Directeurs régionaux et départementaux de santé dans la gestion des activités afin de garantir une meilleure appropriation gage de la Pérennisation de nos activités.

Ces mesures permettraient aussi de se focaliser sur une optimisation efficiente des dépenses. En définitive, il est question de s'engager résolument dans une perspective transversale et globale.

Recommandation

Faire le lobbying auprès de l'Etat pour le respect des engagements du cofinancement pour accompagner les bénéficiaires principaux.

4- Prochaines étapes

Les prochaines étapes marquées par l'AG Extraordinaire du 10 Juillet et la transmission au plus tard le 14 Juillet 2025 au Fonds mondial de la décision de l'ICN ont été présentées dans le chronogramme ci-dessous.

Processus de priorisation des activités des subventions du Fonds mondial	juin-25		juil-25				aout 2025			
	S3	S4	S1	S2	S3	S4	S1	S2	S3	S4
Debriefing visite fonds mondial	17									
Communication du Fonds mondial sur le montant de la nouvelle enveloppe GC7 du pays		27								
Diffusion de l'information										
Rencontre avec les PRs pour s'accorder sur la répartition AGE du CCM Côte d'Ivoire pour endossement de la répartition de la nouvelle enveloppe de la subvention					8					
Transmission de la décision de l'AG au Fonds mondial						10				
Travaux de reprogrammation par les PRs						14				
AGE de repriorisation des activités								12		
AGE d'endossement de la nouvelle subvention									19	
Transmission au Fonds mondial des travaux finalisés de la nouvelle subvention										2

De plus, les PRs se sont engagés à partager leurs plans de travail détaillés avec l'ensemble des parties prenantes, afin de permettre à chacun sa pleine implication dans le processus de priorisation.

5- Divers

Le Directeur Coordonnateur a informé de ce que le PNLP va passer à l'échelle de la vaccination contre le Paludisme des enfants de 0-59 mois ; le lancement se fera à Tiassalé plus précisément à N'zianoua et couvrira les 75 districts sanitaires.

Le PNLP sera dans le Nord de la Côte d'Ivoire du 21 juillet à septembre pour la CPS.

Deux activités majeures vont meubler la célébration des 20 ans de Alliance Côte d'Ivoire. Ce sont:

- 23 juillet : Inauguration officielle du siège de Alliance Côte d'Ivoire situé à Djourobité, derrière la base CIE non loin du CHU d'Angré.
- 25 juillet à 20h à l'Hôtel Tiama : Dîner de bienfaisance. Les fonds collectés serviront à financer des implants cochléaires pour les personnes devenues sourdes suite à l'ancien protocole de traitement de la tuberculose.

Rédigé le : 10 juillet 2025

par Dorothée YAPI

Validé le 09 septembre 2025

Dr. ADAFI Danielle



Signature: